

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 91/042

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 08 Avril à 18 heures 30
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

29 MARS 1991

DATE D'AFFICHAGE

29 MARS 1991

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU,
GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints
M. BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANNEAU,
COASSIN, DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. GUEZENNEC, LACOTTE, MONNARD,
MOULINEAU, Mme PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, REVOLAT, SABATHIER, TAP,
Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LISION par M. LE GUEUT
M. MARCONI par M. REVOLAT
M. ALCHER par M. HUGENDOBLER

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALONSO, BARRIERE

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 27
Nombre de Votants : 30

Madame BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : REHABILITATION DE 40 LOGEMENTS P.S.R. AU GROUPE JOB

VOTE : UNANIMITE

Par délibération en date du 22 Juillet 1986, le Conseil Municipal avait demandé à l'Office Public Départemental des H.L.M. de réaliser les travaux de réhabilitation des logements P.S.R. et P.L.R.

A ce jour, les P.S.R. de TOUVENT et les P.L.R. de LA ROBINIERE ont été réhabilités grâce à une participation financière de la Ville.

Il convient de poursuivre ce programme.

Au mois d'Octobre 1990, l'Office Public Départemental des H.L.M. a présenté à Monsieur le Préfet la demande de programmation au titre de 1991 des 40 logements du Groupe JOB.

Après consultation des entreprises, le plan de financement prévisionnel nécessite une participation de la Ville de 2.636.000 F.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- VU le plan de financement prévisionnel,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le plan de financement de l'opération de réhabilitation des 40 logements du Groupe JOB, qui s'établit comme suit :

DEPENSES :

- Travaux	4.171.000
- Architectes	395.000
- Contrôles techniques	50.000
- Assurance D.O.	34.000
- Frais divers	10.000
- Prévision révision	270.000
	<hr/>
	4.930.000

RECETTES :

- Subvention PALULOS	560.000
- Subvention Conseil Général	160.000
- Subvention commune	2.636.000

- Subvention E.D.F.	60.000
- Provision grosses réparations	384.000
- Emprunt C.D.C	1.130.000
	<hr/>
	4.930.000

- De verser à l'Office Public Départemental des H.L.M. de la Charente-Maritime la participation financière de la Ville de ROYAN pour un montant de 2.636.000 F. (deux millions six cent trente six mille francs) au titre de ces travaux

- De répartir cette participation sur les exercices budgétaires 1991 et 1992 étant précisé qu'au titre du Budget 1991 une somme de 1.300.000 F. (Un million trois cent mille francs) est inscrite.

Fait les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

*Déposé à la S/Prefecture de Rochefort
le 10 Avril 1991
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint*